



SAISON 2017-2018

## CHAMPIONNAT DES YVELINES KUMITÉ MINIMES / CADETS / JUNIORS / SÉNIORS

DATE : 21 janvier 2018

SALLE : Palais des sports Pierre de Coubertin

ADRESSE : 10 avenue Geesthacht – 78370 PLAISIR

ENGAGEMENT : 3€ par compétiteur – 6€ par équipe\*

### CATEGORIES :

- Individuel : Minimes - cadets - juniors - séniors (masculins et féminins)
- Équipe : juniors (masculins et féminins)



Date limite d'inscription : **14 janvier 2018**

**Aucune inscription sur place**

### Dimanche 21 janvier 2018

#### Contrôle et pesée :

*08h15-09h00 : Séniors masculins*

*09h00-09h30 : Séniors féminins*

*09h30-10h00 : Juniors masculins individuels et équipes*

*10h00-10h30 : Cadettes et juniors féminines individuels - juniors équipes*

*13h15-13h45 : minimes féminins*

*13h45-14h30 : minimes masculins*

*14h30-15h00 : Cadets*

Les horaires de contrôle sont susceptibles d'être retardés selon le nombre d'inscription

#### Sélection pour le championnat IDF :

- **Individuels** : Les 12 premiers sont qualifiés pour le championnat d'Ile-de-France
- **Équipes** : Les 2 premières sont qualifiées pour le championnat d'Ile-de-France

Les compétiteurs doivent présenter au contrôle :

- Le passeport sportif en règle (avec photo d'identité),
- Certificat médical de moins d'un an à la date de la compétition,
- L'autorisation parentale pour les mineurs
- Une pièce d'identité

Pour les équipes :

Les capitaines d'équipes compétiteurs doivent présenter au contrôle les passeports sportifs de tous les membres de son équipe en règle et le certificat médical de moins d'un an.

**SURCLASSEMENT** : Le sur-classement des compétiteurs cadets (tes) est autorisé en équipes juniors.

Le compétiteur peut se voir refuser l'accès à la compétition si le passeport n'est pas rempli correctement.

#### **Le club doit être à jour de sa cotisation fédérale et paiement des frais d'engagement**

\* **Chèque à l'ordre du CDK78** et à envoyer avant la compétition, avec le bordereau de votre inscription en ligne. Votre chèque, accompagné du bordereau, doit être réceptionné au plus tard le vendredi 19/01/2018 pour que l'inscription soit validée (adresse ci-dessous). Pas de dérogation pour les retardataires !

Règlement à envoyer à

M. MEYER Sébastien

31 rue de la petite vallée

78440 FONTENAY SAINT PERE



Ne pas tenir compte de ce qui est indiqué sur les bordereaux d'inscriptions

Tél. : 06-64-24-85-64. Mail : [competitions.karate78@gmail.com](mailto:competitions.karate78@gmail.com)

Site web : [ffkarate.fr/yvelines78](http://ffkarate.fr/yvelines78)

